



## ***DES ENFANTS TUES AU COURS DU MOIS DE JANVIER 2024***

### **Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Matana, province Bururi**

En date du 7 janvier 2024, vers le matin, sur la colline et commune Matana, province Bururi, un corps sans vie de Bienvenu Nshimirimana, âgé de 4 ans, a été retrouvé dans la brousse de Nkero. Selon des sources sur place, l'enfant avait été porté disparu en date du 6 janvier 2024. La langue de l'enfant avait été coupée. Douze personnes dont Samson Ciza, Gabriel Sabushimike, Audace Sindayigaye, Jean Marie Bigirimana, Jean Bosco Kabura et Katihabwa ont été arrêtées et conduites au cachot de la police Matana pour des raisons d'enquête.

### **Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 8 janvier 2024, sur la colline Rukana II, commune Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie de Brice Bikorimana, âgé de 10 ans, a été retrouvé flottant dans un fossé plein de l'eau de pluie tout près de la rivière Rusizi où on extrait des pierres. Selon des sources sur place, La famille du défunt considère que cet endroit issu d'un impact environnemental constitue un lieu très dangereux et exhorte au pouvoir public d'entamer des travaux d'aménagement pour éviter tout éventuel risque dans le futur.

### **Un nouveau-né tué en commune Kabezi, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2024 indique qu'en date du 18 janvier 2024, vers 16 heures, sur la colline Ramba, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Divine Kwizera, âgée de 28 ans, membre du parti CNDD-FDD, mère célibataire de trois enfants issus des parents différents a tué son quatrième enfant qu'elle venait de mettre au monde. Selon des sources sur place, cette femme avait eu l'occasion d'aller dans les pays de Golf à l'Oman mais elle n'a pas eu la chance d'y rester car on l'a testée et on a constaté qu'elle est enceinte. De retour dans le pays, elle a par après planifié comment elle peut retourner très tôt dans ce pays. Selon les mêmes sources, en date du 14 janvier 2024, a mis au monde une fille qu'elle a appelé Laure Brunella Akimana avec comme son père Félicien Ndiribona. Après quatre jours, en date du 18 janvier 2024, Divine a pris un sac à main et s'est dirigée vers Gakungwe, à la rivière Mugere et a mis l'enfant dans ce sac puis l'a jeté dans l'eau. Quand elle est retournée à la maison, les voisins

ont constaté qu'elle n'a pas de nouveau-né. Ils l'ont amenée au commissariat communal de police à Kabezi pour l'enquête et elle a avoué tout ce qu'elle a fait. Divine a été détenue au cachot communal du poste de police de Kabezi.

### **Un nouveau-né tué en commune Matana, province Bururi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 janvier 2024 indique qu'en date du 16 janvier 2024, sur la colline Ntega, commune Matana, province Bururi, Cynthia Irakoze, veuve, a tué son bébé qu'elle venait de mettre au monde. Selon des sources sur place, les voisins l'ont remarqué que sa grossesse qui était très visible n'y est plus puis l'ont demandé où elle a mis l'enfant et a dit qu'elle a avorté. Selon les mêmes sources, après l'avoir demandé où est le cadavre, la présumée auteure a refusé de répondre. Les voisins ont alerté la police de la commune Matana qui l'a arrêtée et gardée au cachot du poste de police de la commune Matana pour des raisons d'enquêtes.

### **Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 22 janvier 2024, vers 14 heures, sur la colline Kigarama, commune Butaganzwa, province Kayanza, un corps sans vie d'un nouveau-né a été retrouvé dans la rivière Kanabukoro séparant la colline Kigarama, de la commune Butaganzwa et la colline Mikamba, de la commune Matongo. Selon des sources sur place, ce corps sans n'avait pas des blessures et a été vu par les cultivateurs. Selon les mêmes sources, ces cultivateurs ont alerté Léonidas Niyimbona, chef de colline Kigarama et celui a eu l'ordre de Janvier Kanyana, administrateur de Butaganzwa d'enterrer ce cadavre au cimetière de Kigarama.